PLAN DE MOBILITE DE LA COMMUNE DE MOUSCRON

INTRODUCTION

Dans un système hautement complexe comme la ville, dominé par des enjeux humains et des processus économiques, les déplacements jouent un rôle très important, mais qui doit se voir assigner sa juste place, relative à chaque contexte politique, social et économique. En effet, si les déplacements déterminent largement certaines fonctions urbaines, il ne faut jamais perdre de vue qu'ils sont d'abord un moyen, et qu'ils doivent s'inscrire dans une stratégie bien plus large pour la ville.

Ainsi, l'ensemble des responsables de la mobilité, tant régionaux que communaux, ont souhaité mener une réflexion sur l'organisation de la mobilité de Mouscron afin que le développement de la commune ne soit pas handicapé par une mobilité chaotique non maîtrisée.

La Région Wallonne, en collaboration avec la ville et les TEC, a confié aux bureaux d'études ISIS et P21c la conception du plan de mobilité de la ville de Mouscron qui ne doit pas être un aboutissement, mais le point de départ d'une dynamique permanente d'organisation et d'évaluation de la politique suivie en matière de déplacement.

Le présent document cadre les objectifs sur lesquels s'appuira la suite de l'étude.

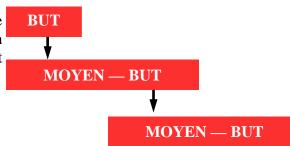


UNE LECTURE HIERARCHISEE ET MATRICIELLE

L'objectif prioritaire d'un plan de mobilité est de faciliter tous les échanges urbains, tout en développant une qualité de vie qui permet de maintenir, dans la ville, une mixité de fonctions et de personnes qui en font sa richesse.

Cet objectif prioritaire est évidemment très large mais surtout très vague. Ainsi, cedocument va détailler et hiérarchiser les différents objectifs qui sont souvent en situation de dépendance par rapport à d'autres; un des objectifs étant le moyen de satisfaire un autre. Il se crée ainsi plusieurs niveaux ordonnés, allant des plus généraux aux plus sectoriels.

La réflexion est organisée sous forme de système d'objectif, c'est-à-dire de structure ordonnée de relation « but-moyen » intégrant tous les objectifs. Dans ce système, un objectif d'un niveau déterminé est le moyen de satisfaire les objectifs supérieurs, et explicite le but à atteindre pour ceux du niveau inférieur.



Dans cette étude, les objectifs ont été hiérarchisés de la façon suivante:

- les objectifs généraux qui sont les bases pour que la ville continue son développement social et économique.
- Les objectifs géographiques qui sont différenciés suivant l'échelle qui est étudiée.
- Les objectifs sectoriels qui expriment une action par rapport aux modes de déplacement

Dans les pages consacrées aux objectifs géographiques, le lecteur trouvera une matrice qui spécifie les interactions entre les différents niveaux d'objectifs.

LES OBJECTIFS GENERAUX

A. MAINTENIR LA POPULATION

⇒ Densifier le centre-ville et les centres de quartier.

B. FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL DE LA COMMUNE

- ⇒ Maintenir et renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville et des centres de quartier.
- ⇒ Densifier les zones d'activités économiques existantes.

C. ASSURER L'ACCESSIBILITE MULTIMODALE A TOUS LES QUARTIERS

D. AMELIORER LA QUALITE DE LA VIE

- ⇒ En maîtrisant le trafic automobile dans les zones denses.
- ⇒ En favorisant les transports publics et les modes doux (partage de la voirie).



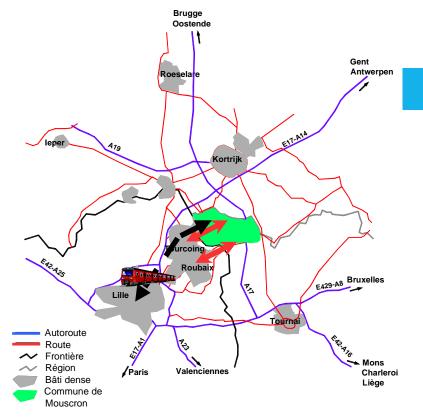
A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

1.1 HARMONISER LES PROJETS ET LES POLITIQUES DE MOBILITES AVEC LES REGIONS VOISINES

- ⇒ Compléter les chaînons manquants afin d'éliminer le trafic de transit dans les zones urbanisées.
- ⇒ Développer une cohérence au niveau des itinéraires du trafic «Poids Lourds».
- ⇒ Amplifier et encourager les transports publics sur les liaisons transrégionales:
 - harmoniser les tarifications SNCB et TER
 - Développement des liaisons entre les pôles intermodaux des différentes régions.

1.2 LIMITER LA PERIURBANISATION

- ⇒ Objectif dépassant largement le cadre de cette étude mais dont les conséquences influencent directement la mobilité de la commune:
 - Eviter l'augmentation des distances des trajets
 - Limiter les besoins de motorisation des ménages.



A L'ÉCHELLE COMMUNALE

2.1 MAÎTRISER LE TRAFIC ROUTIER SUR LA COMMUNE

- ⇒ Renforcer le rôle de la N58, pour la distribution du trafic communal.
- Améliorer la signalétique et le jalonnement, notamment à destination du charroi industriel.
- ⇒ Concentration de la circulation des poids lourds.
- ⇒ Hiérarchiser le réseau afin d'améliorer sa lisibilité, essentiellement dans le centre de Mouscron.

2.2 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS AFIN D'AMÉLIORER ET DE FAVORISER LA MULTIMODALITE

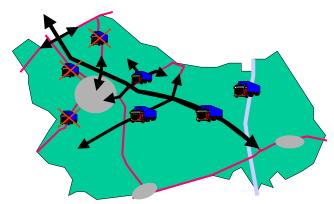
- ⇒ Donner priorité aux transports publics sur les pénétrantes.
- ⇒ Développement de pôles multimodaux sur la commune, notamment au niveau des gares de la commune (Mouscron et Herseaux).
- ⇒ Créer des sites propres aux abords des carrefours saturés.
- ⇒ Amplifier les campagnes d'information et créer un plan du réseau.

2.3 SÉCURISER LES AXES DE TRAFIC IMPORTANT

- ⇒ Diminuer les vitesses dans les zones urbanisées.
- ⇒ Réaménager les voiries dans leur traversée des centres de quartier.
- ⇒ Créer des effets de «portes» afin d'identifier le territoire traversé.

2.4 DÉVELOPPER L'UTILISATION DU VÉLO PAR UNE MEILLEURE COHÉRENCE DU RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CYCLABLES ET UNE BONNE OFFRE DE STATIONNEMENT VELO

- ⇒ Créer les chaînons manquants pour établir un réseau maillé à l'échelle de la commune.
- ⇒ Assurer l'entretien régulier de l'infrastructure cyclable.
- ⇒ Créer des parcs de stationnement vélo aux endroits stratégiques de la commune.









A L'ÉCHELLE COMMUNALE

- 2.5 FAVORISER LA CAPACITE LOGISTIQUE MULTIMODALE (FER + ROUTE), TOUT EN LIMITANT LES NUISANCES POUR LA POPULATION
 - Améliorer l'accessibilité des sites logistiques (Dry Port, ancienne Douane, Portemont,...).
 - ⇒ Contraindre les poids lourds à utiliser les voiries à grands gabarits et éviter leur présence dans les quartiers résidentiels.
- 2.6 INITIER UNE SENSIBILISATION, UNE EDUCATION, UNE INFORMATION, UNE COMMUNICATION A LA MOBILITE VERS ET AVEC LE CITOYEN



A L'ECHELLE DES CENTRES-VILLES DE MOUSCRON, DOTTIGNIES ET HERSEAUX

3.1 AMELIORER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS DES ZONES DENSES

- ⇒ Assurer leur besoin en stationnement.
- ⇒ Créer des zones à circulation minimum (zone 30).
- ⇒ Maîtriser le trafic et la vitesse des autres zones.

3.2 OPTIMISER LE STATIONNEMENT

- ⇒ Endiguer le stationnement sauvage.
- ⇒ Mieux utiliser les potentiels existants des parcs en ouvrage.
- ⇒ Améliorer la signalisation.

3.3 REDISTRIBUER PROGRESSIVEMENT L'ESPACE PUBLIC ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE DEPLACEMENT

- ⇒ Améliorer la continuité et la qualité des cheminements piétonniers.
- ⇒ Favoriser l'utilisation du vélo.
- ⇒ Favoriser la circulation des TP
- ⇒ Récupération de l'espace public dans les centres villes en faveur des piétons et des PMR.

3.4 AMELIORER L'ACCESSIBILITE POUR LES ACTIVITES DE SERVICES

- ⇒ Favoriser le stationnement de courte durée.
- ⇒ Augmenter les contrôles pour assurer la rotation.
- ⇒ Mettre en place une tarification du stationnement adaptée.
- ⇒ Organiser, en concertation, le trafic de marchandises (livraisons).

3.5 AMELIORER LA LISIBILITE DE L'ORGANISATION DES CIRCULATIONS AU CENTRE VILLE DE MOUSCRON





		NOM	TARIFICATION	DUREE MAXI	Number on pleases	Conducto no legion
POUR UN RIEN DE TEMPS.	P	DE GAULLE MARTRAY	1F Ponte de 15 minutez. Au delà de 1500 SF per 1/2 houre supplémentaire.	10 heures	89	82
		PESISTANCE	1F Punité de 15 minutes . Austria de 1530 SF par 1/2 hours supplémentaire . Les 15 premières minutes gratières .	10 heures	105	ns.
	T	Paramitres rouges	1F funds de 15 minutes. Terres italiement thilo pour EF non renouvestable.	1 0cusy 30	170	83
POUR QUELQUE TEMPS.	P	PROMENADES	1F Fundé de 15 minutes : Au-delà de 3h: 5F pier 1/2 heure supplémentaire :	10 heures	69	Ca
		CHAMP DE MARS	1f funté de 15 minutes	10 heures	460	83
		POULAIN CORBION SERENCIT	Au-cartà de 3h: SF por 1/2 houre supplémentaire. Les 15 promières minutes sont protuites.	10 heures 10 heures	261 136	63
		OCCUPANT)	Les 10 premières minutes sons gratulates.	to lactures	100	O.S.
		GARE HOUTERE	1F fundi de 30 minutes ; Au-civil de 3h SF par 1/2 heure supplémienses	10 heures	58	0.3
	等	Parceittes pranges	1F Funité de 30minutes. Temps marimum 1530 pour 3F renouvelable.	1 Neure 33		
POUR PRENDRE SON TEMPS.	P	SNCF. CHARNER	1F Funite de 30 minutes -	10 Heures 10 Neures	69 241	A 4 B 4
		GOUEDIC	15" runté de 60 minutes . Les 60 premières minutes sont gratures .	dents	1073	G4
POUR LONGTEMPS.	P	SIMICHEL BARATOUX 765°W RI	GANTUIT	Similal Similal	200 18	C2 B2
		ESPERANCE -	éfinition des usages des zon	nes de static	nnen	ent



A L'ECHELLE DES QUARTIERS

4.1 AMELIORER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS

- ⇒ Assurer leur besoin en stationnement.
- ⇒ Créer des zones à circulation lente (zone 30).
- ⇒ Maîtriser le trafic et la vitesse des autres zones.

4.2 AMELIORER LA LISIBILITE DE L'ESPACE PUBLIC

- ⇒ Délimiter clairement les aires de stationnement autorisées
- ⇒ Développer des séquences d'identification de la voirie.
- ⇒ Améliorer la signalisation et le mobilier urbain.

4.3 REDISTRIBUER PROGRESSIVEMENT L'ESPACE PUBLIC ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE DEPLACEMENT

- ⇒ Améliorer la continuité des cheminements piétonniers et des PMR.
- ⇒ Favoriser l'utilisation du vélo, en lui attribuant un peu plus d'espace public.
- ⇒ Renforcer l'identification et l'image des points d'arrêt TEC.

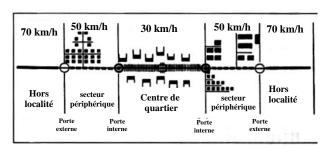
4.4 AMELIORER L'ACCESSIBILITE POUR LES ACTIVITES DE SERVICES

⇒ Gérer le stationnement à proximité des pôles d'attraction.

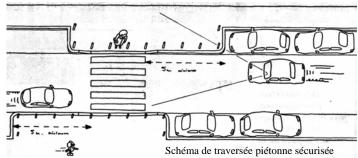
4.5 AMELIORER LA SECURITE

- Améliorer l'éclairage public des centres des quartiers, des traversées de voirie et des arrêts de transport public.
- ⇒ Améliorer les traversées cyclistes des carrefours.
- ⇒ Sécuriser les accès des écoles et des lieux publics.

4.6 DEVELOPPER UNE INFORMATION MULTIMODALE CIBLEE SUR LE QUARTIER



Séquence d'aménagement de voirie





Mobilier urbain identifiant la proximité d'une école



LA COMMUNICATION

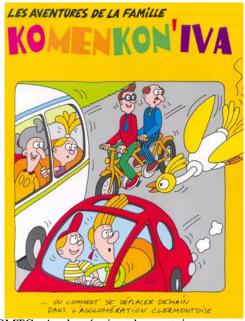
LA COMMUNICATION EST UN OUTIL INDISPENSABLE A LA BONNE COMPREHENSION DU PROJET

LA COMMUNICATION N'EST PAS UN OBJECTIF MAIS UN DEVOIR

Un plan de mobilité concerne l'ensemble de la population. Il est, par conséquent, indispensable de l'informer, de le sensibiliser, voire même de l'éduquer pour qu'il en comprenne les arcanes et qu'il puisse adapter ces déplacements en conséquence.

Cette politique de communication est une condition indispensable à la réussite du projet mais également une mise en valeur de l'étude. Cette valorisation pourra s'inscrire dans un ensemble d'actions concrétisées par des brochures « tous publics » de synthèse, des articles de presse réguliers, des émissions télévisuelles, des expositions,...

QUELQUES EXEMPLES...



SMTC- Agglomération clermontoise



Carte postale dans le cadre du PDU de Grenoble





Comte à rebours pour l'ouverture du tramway à Montpellier — SMTU





Dijon

